



## COMMUNE MIXTE DE PETIT-VAL

Derrière les Hôtas 23  
2748 souboz

Souboz, le 25 octobre 2015

### **Assemblée communale du 7 décembre 2015 à 20.00 h. au Centre de rencontres à Sornetan**

#### **Ordre du jour**

1. Election du vice-président des assemblées communales.
2. Budget 2016 :
  - a) fixer la quotité, la taxe immobilière, la taxe de ramassage des ordures, la taxe de séjour, la taxe des chiens ;
  - b) adopter le budget 2016.
3. Abroger le règlement sur les déchets de l'ancienne commune de Monible.
4. Discuter et approuver les modifications du tarif des émoluments relatif au règlement concernant les déchets.
5. Décider de transférer du patrimoine administratif au patrimoine financier les objets suivants :
  - pâturages communaux de Monible;
  - bâtiment de l'ancienne école enfantine de Monible, Le Chésal 5.
6. Discuter et adopter le nouveau règlement d'organisation du Syndicat de communes du Home La Colline.
7. Informations sur la première année de la commune de Petit-Val.
8. Divers

Les règlements et modifications sous chiffres 3, 4 et 6 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée communale auprès de l'Administration communale de Petit-Val où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Conseil communal de Petit-Val